

Année Universitaire 2023-2024

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----



DES ÉTUDES

2023

2024

” LICENCE

Histoire
et Archéologie

Faculté des arts
& sciences humaines



I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche ARTS ET SCIENCES HUMAINES

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

B- Le système LMD

B1- Les diplômes

B2- Le schéma type d'un diplôme

B3- le CERCIP

B4- Le MOBIL

C- Les stages

D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

E- La mobilité étudiante

F - Les Clés de la réussite

III- Les études d'Histoire et Archéologie

A- Présentation de la filière

A1- Renseignements pratiques

A2- Organisation des études

A3- Débouchés de la filière

B- Présentation de la Licence d'Histoire et Archéologie

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage
Et Régime spécial d'Etudes

B2- Présentation de la Licence 1^{ère} année (L1)

B2.1- Maquette de L1 S1

B2.2- Maquette du L1 S2

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances de L1

B3- Présentation de la Licence 2^{ème} année (L2)

B3.1- Maquette de L2 S3

B3.2- Maquette du L2 S4

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de L2

B4- Présentation de la Licence 3^{ème} année Parcours Histoire (L3)

B4.1- Maquette de L3 S5

B4.2- Maquette du L3 S6

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de L3 Parcours Histoire

B5- Présentation des EP spécifiques du Cursus Intégré franco-allemand pour les étudiants de Tours

B6- Présentation de la Licence 3^{ème} année Parcours Archéologie (L3)

B6.1- Maquette de L3 S5

B6.2- Maquette du L3 S6

B6.3- Modalités de contrôle des connaissances de L3 Parcours Archéologie

C- Présentation Calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES

La faculté des arts et des sciences humaines est une unité de formation et de recherche (UFR) et est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : histoire, histoire de l'art, musique et musicologie, sociologie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation et le centre de formation des musiciens intervenants.

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2020-2021 dont 5.700 étudiants à l'UFR Arts et sciences humaines, 200 enseignants chercheurs, 40 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur : M. Thomas SIGAUD

Responsable administratif : M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel secredash@univ-tours.fr

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1er étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...

L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr. Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1er étage

Tél : 02 47 36 65 35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h45
fermeture au public le mercredi
après-midi et le vendredi après-midi

Responsable de la scolarité : Mme Isabelle JUIGNET, bureau 115,
courriel : isabelle.juignet@univ-tours.fr

▪ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique **gère votre dossier pédagogique** : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes. Le secrétariat pédagogique vous accompagne tout au long de votre scolarité.

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et   **chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP).

Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  **dans un d lai de 8 jours**.

L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

► R gime particulier

Dans le cadre du « **R gime Sp cial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines cat gories d' tudiants (*par exemple les salari s, en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens es du contr le continu.

Le R.S.E comprend **des am nagements d' tudes (emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens)**.

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 27 septembre 2020**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fond  sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en cr dits europ ens commune   l'ensemble de l'espace europ en : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux  tudiants une grande modularit  favorisant l' laboration d'un parcours individualis .

La d livrance des dipl mes donne lieu   un suppl ment au dipl me, c'est- -dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l' tudiant. Le suppl ment au dipl me a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilit  des  tudiants.

B1- Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1^{ re} et 2^{ me} ann es).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un étudiant en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc...)

B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
 - Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises,...
- Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).



Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C- LES STAGES

Les  tudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est pr vu dans leur maquette d'enseignement, mais dans tous les cas le cadre du MOBIL ou du CERCIP.**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est- -dire entre la 3^{eme} ann e de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l' tudiant et l'Universit .
- ▶ Ne pas  tre assimil    un emploi.

L'Universit  met   votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Num rique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'universit  aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT  tre sign e par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met   votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la pr paration de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'ann e
- Un site internet d di  aux stages et aux jobs  tudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider   cibler les bonnes entreprises, pr parer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour d couvrir un secteur d'activit s ou un m tier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour  tre visible des recruteurs partenaires
- Contacter le r seau des anciens  tudiants de l'Universit  de Tours
-  tre inform .e des  v nements   ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- STOP AUX VIOLENCES, HARCELEMENTS ET DISCRIMINATIONS

La Mission  galit  de l'Universit  de Tours travaille   mettre en  uvre et   faire respecter les principes d' galit , de parit  et de mixit  dans l' tablissement et   lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et de harc lement afin de permettre   chacune et chacun de pouvoir  tudier en toute s r nit .

Cellules d' coute de l'universit  de Tours

Victimes ou t moins, ne restez pas seul-es : l'Universit  s'engage   vos c t s contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles, harc lement, cyberharc lement, discriminations, conflits.

Des cellules d' coute d di es, au fonctionnement coll gial, compos es de personnels, de professionnels, d' tudiantes et d' tudiants form s   ces th matiques peuvent vous soutenir et vous accompagner dans vos d marches.

2 adresses pour demander de l'aide :

vss@univ-tours.fr (contre les violences sexistes et sexuelles)

stop-discr.etu@univ-tours.fr (contre les discriminations et les harc lements)

Correspondant-es  galit 

Ce sont des personnels pr sents dans les composantes, les BU, le SSU et les services centraux,   votre disposition pour toute question en lien avec les questions d' galit    l'Universit .

Comment les contacter ? <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/les-correspondantes-et-correspondants-egalite>

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses  tudes   l' tranger est une exp rience forte qui valorise votre formation, votre capacit  d'autonomie et votre capacit  d'adaptation intellectuelle.

L'Universit  de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ me} ann e d' tudes et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un s jour d'un semestre ou d'une ann e universitaire compl te au sein d'une Universit  europ enne partenaire (200 Universit s possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Universit  de Tours a des partenariats avec des Universit s am ricaines, canadiennes anglophones, qu b coises et selon les fili res : australiennes, japonaises, argentine,...

La mobilit  est soumise   un dossier de s lection.

Afin de vous aider   pr parer votre mobilit , l'Universit  met   votre disposition :

- Des pages d'informations sur les  tudes et stages   l' tranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des r unions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP sp cifique intitul e « Pr parer sa mobilit  internationale »

- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- Les Études en HISTOIRE & ARCHEOLOGIE

A- PRESENTATION DE LA FILIERE - HISTOIRE

Bureau 231 – 2^{ème} Etage

Horaires d'ouverture du secrétariat –

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30

Vendredi : Fermé au public, mais joignable par mail et Téléphone

Noms et coordonnées des différents contacts

Licence 1 : Anne BOUYER : anne.bouyer@univ-tours.fr – 02.47.36.65.40

Licence 2 : Fabienne TERSAC : fabienne.tersac@univ-tours.fr – 02.47.36.67.67

Licence 3 Parcours Histoire : Fabienne TERSAC : fabienne.tersac@univ-tours.fr – 02.47.36.67.67

Licence 3 Parcours Archéologie : Anne BOUYER : anne.bouyer@univ-tours.fr – 02.47.36.65.40

Liste et coordonnées des responsables pédagogiques

- Responsables du département : Nathalie Bouloux : nathalie.bouloux@univ-tours.fr et Jérôme Bocquet : jerome.bocquet@univ-tours.fr
- Responsable de la Licence 1, 2 et 3 Parcours Histoire : Laurent Cuvelier : laurent.cuvelier@univ-tours.fr
- Responsable de la Licence 3 Parcours Archéologie : Florian Baret : florian.baret@univ-tours.fr
- Responsable ERASMUS : Guia Migani : guia.migani@univ-tours.fr

B- PRESENTATION DE LA LICENCE D'HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Objectifs

La licence d'histoire et d'archéologie forme les étudiants à la compréhension et l'analyse des phénomènes sociaux, politiques, religieux, culturels et économiques appréhendés dans la durée.

La licence permet d'acquérir à la fois une culture générale et des savoir-faire mobilisables dans des contextes professionnels divers grâce à l'acquisition de méthodes et d'outils fondamentaux : questionnement et analyse, synthèse



et argumentation, présentation et rédaction. La formation inclut en outre la maîtrise d'un socle de connaissances dans chacune des périodes du passé jusqu'au monde actuel (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine).

Des dispositifs pédagogiques d'aide à la réussite sont proposés :

- l'apprentissage d'une série de méthodes et de contenus propres à aider à la maîtrise du parcours universitaire par la mise en place, entre autres, d'un tutorat d'encadrement et de séances de travail sur le terrain (découverte du patrimoine, participation à des manifestations scientifiques, etc.).
- l'aide à la construction du projet professionnel, en relation avec les acteurs de l'Éducation nationale et de la Recherche, de la Fonction publique, de la culture, du patrimoine, de l'archéologie, de la communication ou de l'édition...

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Licence

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 17 novembre 1999](#) relatif à la licence professionnelle ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence.

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l'étudiant après ratification par les instances de l'université et font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement [au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement](#) et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

[Art. 1 - Organisation des enseignements](#)

La licence est structurée en 6 semestres, de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur 3 années (L1, L2 et L3).

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières, en deux semestres, le cursus de la licence professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques et finalisés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tutoré individuel ou collectif. (art. 4 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle).

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau ;

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, est complété pour chaque diplôme et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

[Art. 2 - Inscription](#)

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est obligatoire dans les délais fixés par l'établissement et portés à la connaissance des étudiants. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se déroule selon les modalités communiquées par chaque service de scolarité. L'étudiant qui n'a pas satisfait à cette obligation n'est pas autorisé à passer les examens de contrôle continu comme les examens terminaux.

Dans le cadre de son inscription pédagogique dans l'établissement, chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite.

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante:

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612-3 du code de l'éducation;
- Enonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement. Sous la responsabilité de la direction des études, le contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant.

Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique. Une direction des études assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiants.

Le dispositif entrera en vigueur de manière progressive, à la rentrée 2019, seuls les licences 1ères années seront concernées.

Art. 4- mode de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences permettent de vérifier leur acquisition et sont définies en fonction des caractéristiques spécifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilité des équipes pédagogiques, être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leurs rythmes spécifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études prévus par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage. Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Art. 5- Anonymat des copies

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation (art. 14 à 16)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) (intitulés à l'université de Tours : modules en Licence) qui peuvent rassembler différents éléments pédagogiques (EP).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant à la même mention de licence, les crédits européens délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et sont transférables. Il valide seulement les crédits européens qui lui manquent pour l'obtention de son diplôme (art 14)

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE ou modules qui le composent (moyenne des moyennes d'UE ou modules affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE ou module, entre les différents EP de l'UE ou module;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments pédagogiques, ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE ou module, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art. 7 - Règles de progression

L'inscription administrative étant annuelle :

L'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6).

- L'étudiant ayant validé son année d'inscription :

- soit par validation des deux semestres,
- soit par compensation entre les deux semestres,

est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions : situation des étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant AJAC :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de la licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE ou modules de L1 (S1 et S2 confondus).

- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de la licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE ou modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Art. 8- Jury (article 18)

Un jury est nommé par année d'études.

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Semestres impairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. La moyenne calculée et le résultat du semestre seront communiqués à l'étudiant sur le relevé de notes avec la mention « *Résultat provisoire avant délibérations* » en filigrane.

Semestres pairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus sur chacun des deux semestres par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Il se prononce sur l'acquisition des UE ou modules et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqués l'arrêté de nomination du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années**. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

Le diplôme intermédiaire de D.E.U.G. est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux premières années (L1 et L2) et à condition que l'étudiant ait validé chacune des deux années. Le D.E.U.G. confère 120 crédits ECTS.

Art.10- Délivrance du diplôme de licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. (art 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999).

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut, conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11 - Mentions de réussite

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 12 - Publication des résultats - communication des copies (art 18)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien, individuel.

B2- Présentation de la maquette d'enseignement L1 :

B2.1- Maquette de L1 S1

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

LICENCE 1 ^{re} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre À préciser pour chaque élément pédagogique									
MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 1 (S1)									
Module 1 (OUVERT)	8	8						60	
Module 11A. Mondes anciens et médiévaux	4	4	30	EP1. Histoire ancienne	24			24	54
	4	4	30	EP2. Histoire médiévale	24			24	54
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	15	EP3. Initiation aux sources de l'histoire ancienne et médiévale (amphi inversé)	12			12	27
Module 11B. Mondes modernes et contemporains	4	4	30	EP1. Histoire moderne	24			24	54
	4	4	30	EP2. Histoire contemporaine	24			24	54
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	15	EP3. Initiation aux sources de l'histoire moderne et contempo. (amphi inversé)	12			12	27
Module 2 (RÉSERVÉ)	8	8						60	
Module 12. Méthodologie historique	8	8	75	Méthodologie historique		60		60	135
Module 3	8	8						60	
Module 13. <i>(OFFRE MODULAIRE ÉTABLISSEMENT)</i>	8	8	75	Option1. Géographie Option2. Sociologie Option3. Autre si compatible EdT (dont Hist. de l'Art)				60	135
Module 13S. Archéologie (OUVERT)	3	3	30	EP1. Archéologie de la France	24			24	54
Initiation à l'archéologie	5	5	45	EP2. Les métiers de l'archéologie	12	24		36	81
Module 4 (RÉSERVÉ)	6	6						60	
Module 14. Compétences transvers.	2	2	18	EP1. Expression écrite et orale		18		18	36
	2	2	18	EP2. Langue vivante		18		18	36
	2	2	24	EP3. Techniques documentaires		24		24	48

	<i>pts jury</i>	<i>pts jury</i>	<i>variable</i>	dont BU 6h					
				<i>EP4 (facultatif). Langue ancienne</i>				<i>variable</i>	<i>variable</i>
Total S1	30	30	285	Enseignements obligatoires	96	144	0	240	525

NB. Archéologie = Module Suspendu (proposé par le département Histoire & Archéologie)

B2.2- Maquette du L1 S2

MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 2 (S2)									
Module 1 (OUVERT)	8	8						60	
Module 21A. Mondes modernes et contemporains	4	4	30	EP1. Histoire moderne	24			24	54
	4	4	30	EP2. Histoire contemporaine	24			24	54
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	15	EP3. Initiation aux sources de l'histoire moderne et contemporaine (amphi inversé)	12			12	27
Module 21B. Mondes anciens et médiévaux	4	4	30	EP1. Histoire ancienne	24			24	54
	4	4	30	EP2. Histoire médiévale	24			24	54
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	15	EP3. Initiation aux sources de l'histoire ancienne et médiévale (amphi inversé)	12			12	27
Module 2 (RÉSERVÉ)	8	8						60	
Module 22. Méthodologie historique	8	8	75	Méthodologie historique		60		60	135
Module 3	8	8						60	
Module 23. <i>(OFFRE MODULAIRE ÉTABLISSEMENT)</i>	8	8	75	Option1. Géographie Option2. Sociologie Option3. Autre si compatible EdT (dont Hist. de l'Art)				60	135
Module 23S. Archéologie <i>(OUVERT)</i> De l'homme de Néandertal aux Gaulois	5	3	52,5	EP1. De l'homme de Néandertal aux Gaulois	24	18		42	94,5
	3	3	22,5	EP2. Outils et méthodes de l'archéologie		18		18	40,5
Module 4 (RÉSERVÉ)	6	6						60	
Module 24. Compétences transvers.	2	2	18	EP1. Expression écrite et orale		18		18	36
	2	2	18	EP2. Langue vivante		18		18	36
	2	2	18	EP3. Pré-professionnalisation : enjeux et perspectives des études d'histoire		18		18	36
	pts jury certif.	pts jury certif.	variable	EP4 (facultatif). Langue ancienne				variable	variable
			6	EP5. MOBIL	2	4		6	12
Total S2	30	30	285	Enseignements obligatoires	86	154	0	240	525
Total année (S1+S2)	60	60		Enseignements obligatoires				480	1050

NB. Archéologie = Module Suspendu (proposé par le département Histoire & Archéologie)

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances L1 :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 1											
Module 11A. Mondes anciens et médiévaux											
EP1. Histoire ancienne	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	ET	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. Histoire médiévale	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	ET	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP3. Initiation aux sources de l'histoire ancienne et médiévale (amphi inversé)	sans	<i>évalué avec EP1 & EP2</i>			<i>évalué avec EP1 & EP2</i>			<i>évalué avec EP1 & EP2</i>		<i>évalué avec EP1 & EP2</i>	
Module 11B. Mondes modernes et contemporains											
EP1. Histoire moderne	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	ET	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. Histoire contemporaine	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	ET	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP3. Initiation aux sources de l'histoire moderne et contempo. (amphi inversé)	sans	<i>évalué avec EP1 & EP2</i>			<i>évalué avec EP1 & EP2</i>			<i>évalué avec EP1 & EP2</i>		<i>évalué avec EP1 & EP2</i>	
Module 12. Méthodologie historique											
	8	CC	E/O	8	ET	E – si MO12 et MO22 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8	ET	8	E – si MO12 et MO22 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8
Module 13. Offre modulaire établissement											
	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 13S. Initiation à l'archéologie											
EP1. Archéologie de la France	3	CC	E	3	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3	E	3	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3
EP2. Les métiers de l'archéologie	5	CC	E/O	5	ET	E – si	5	E	5	E – si	5

						EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets				EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	
Module 14. Compétences transversales											
EP1. Expression écrite et orale	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Langue vivante	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Techniques documentaires dont BU 6h	2	CC	E/O	2	ET	E – si MO14 EP3 et MO24 EP3 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	2	E	2	E – si MO14 EP3 et MO24 EP3 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	2
EP4 (facultatif). Langue ancienne	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>
TOTAL S1	30			30			30		30		30
Semestre 2											
Module 21A. Mondes modernes et contemporains											
EP1. Histoire moderne	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. Histoire contemporaine	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP3. Initiation aux sources de l'histoire moderne et contempo. (amphi inversé)	sans	<i>évalué avec EPI&EP2</i>				<i>évalué avec EPI&EP2</i>		<i>évalué avec EPI&EP2</i>		<i>évalué avec EPI&EP2</i>	
Module 21B. Mondes anciens et médiévaux											
EP1. Histoire ancienne	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. Histoire médiévale	4	CC	E	4	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP3. Initiation aux sources de l'histoire ancienne et médiévale (amphi inversé)	sans	<i>évalué avec EPI&EP2</i>				<i>évalué avec EPI&EP2</i>		<i>évalué avec EPI&EP2</i>		<i>évalué avec EPI&EP2</i>	
Module 22. Methodologie historique	8	CC	E/O	8	ET	E – si MO12 et MO22 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8	E	8	E – si MO12 et MO22 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8
Module 23. Offre modulaire établissement	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8

Module 23S. De l'homme de Néandertal aux Gaulois											
EP1. De l'homme de Néandertal aux Gaulois	5	CC	E/O	5	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	5	E	5	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	5
EP2. Outils et méthodes de l'archéologie	3	CC	E/O	3	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3	E	3	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3
Module 24. Compétences transversales											
EP1. Expression écrite et orale	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Langue vivante	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Pré-professionnalisation : enjeux et perspectives des études d'histoire	2	CC	E/O	2	ET	E – si MO14 EP3 et MO24 EP3 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets E	2	E	2	E – si MO14 EP3 et MO24 EP3 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets E	2
EP4 (facultatif). Langue ancienne	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>
EP5. MOBIL	<i>certif.</i>		<i>certification</i>			<i>sans</i>		<i>certification</i>		<i>sans</i>	
TOTAL S2	30			30			30		30		30
TOTAL L1	60			60			60		60		60

B3- Présentation de la maquette d'enseignement L2 :

B3.1- Maquette de L2 S3

LICENCE 2 ^e année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre À préciser pour chaque élément pédagogique									
MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 3 (S3)									
Module 1 (OUVERT)	8	8						60	
Module 31. Mondes anciens et médiévaux	8	8	75	Histoire ancienne ou Histoire médiévale	24	36		60	135
Module 2 (OUVERT)	8	8						60	
Module 32. Mondes modernes et contemporains	8	8	75	Histoire moderne ou Histoire contemporaine	24	36		60	135
Module 3	8	8						60	
Module 33. <i>(OFFRE MODULAIRE ÉTABLISSEMENT)</i>	8	8	75	Option1. Géographie Option2. Sociologie Option3. Autre si compatible EdT (dont Hist. de l'Art)				60	135
Module 33S.	5	5	45	EP1. Archéologie romaine	24	12		36	81

Arch�ologie (OUVERT)									
Arch�ologie romaine et g�oarch�ologie	3	3	30	EP2. G�oarch�ologie		24		24	54
Module 33R. Renf. disc. (R�SERV�) Cultures et interculturalit�s	4	4	37,5	EP1. Histoire franco-allemande	12	18		30	67,5
	4	4	37,5	EP2. Histoire des transferts culturels	12	18		30	67,5
Module 4 (R�SERV�)	6	6						60	
Module 34. Comp�tences transvers.	2	2	18	EP1. Langue vivante		18		18	36
				EP1bis. Allemand sp�cif. Bochum		24		24	48
	2	2	18	EP2. AOIP = Atelier d'Orientation et d'Insertion Professionnelle et/ou Stage		18		18	36
	2	2	20	EP3. Comp�tences num�riques	2	18		20	40
	<i>pts jury</i>	<i>pts jury</i>	<i>variable</i>	EP4 (facultatif). Langue ancienne				<i>variable</i>	<i>variable</i>
	<i>certif.</i>	<i>certif.</i>	4	EP5. MOBIL	2	2		4	8
Total S3	30	30	285	Enseignements obligatoires	76	164		240	525

NB. Arch ologie = Module Suspendu (propos  par le d partement Histoire & Arch ologie)
Renf. disc. = Renforcement disciplinaire (propos  par le d partement Histoire & Arch ologie)

B3.2- Maquette de L2 S4

MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 4 (S4)									
Module 1 (OUVERT)	8	8						60	
Module 41. Mondes modernes et contemporains	8	8	75	Histoire moderne ou Histoire contemporaine	24	36		60	135
Module 2 (OUVERT)	8	8						60	
Module 42. Mondes anciens et médiévaux	8	8	75	Histoire ancienne ou Histoire médiévale	24	36		60	135
Module 3	8	8						60	
Module 43. <i>(OFFRE MODULAIRE ÉTABLISSEMENT)</i>	8	8	75	Option1. Géographie Option2. Sociologie Option3. Autre si compatible EdT (dont Hist. de l'Art)				60	135
Module 43S. Archéologie <i>(OUVERT)</i> Archéologie médiévale	5	5	52,5	EP1. Archéologie médiévale	24	18		42	94,5
	3	3	22,5	EP2. Outils et méthodes de l'archéologie		18		18	40,5
Module 43R. Renf. disc. <i>(RÉSERVÉ)</i>	4	4	37,5	EP1. Histoire économique	12	18		30	67,5
Économies et sociétés	4	4	37,5	EP2. Histoire des dynamiques sociales	12	18		30	67,5
Module 4 (RÉSERVÉ)	6	6						60	
Module 44. Compétences transvers.	2	2	24	EP1. Statistiques pour historiens		24		24	48
	1	1	18	EP2. Langue vivante		18		18	36
	1	1	18	EP3. AOIP = Atelier d'Orientation et d'Insertion Professionnelle et/ou Stage		18		18	36
	<i>pts jury</i>	<i>pts jury</i>	<i>variable</i>	EP4 (facultatif). Langue ancienne				<i>variable</i>	<i>variable</i>
	2	2	20	UE CERCIP				20	40
Total S4	30	30	305	Enseignements obligatoires	72	168	0	260	565
Total année (S3+S4)	60	60		Enseignements obligatoires				500	1090

NB. Archéologie = Module Suspendu (proposé par le département Histoire & Archéologie)
Renf. disc. = Renforcement disciplinaire (proposé par le département Histoire & Archéologie)

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances L2 :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 3											
Module 31. Mondes anciens et médiévaux	8	CC	E/O	8	ET	E – si MO31 et MO32 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8	E	8	E – si MO31 et MO32 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8
Module 32. Mondes modernes et contemporains	8	CC	E/O	8	ET	E – si MO31 et MO32 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8	E	8	E – si MO31 et MO32 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	8
Module 33. Offre modulaire établissement	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 33S. Archéologie romaine et géoarchéo.											
EP1. Archéologie romaine	5	CC	E/O	5	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	5	E	5	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	5
EP2. Géoarchéologie	3	CC	E/O	3	ET	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3	E	3	E – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3
Module 33R. Cultures et interculturalités											
EP1. Histoire franco-allemande	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. Histoire des transferts culturels	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
Module 34. Compétences transversales											
EP1. Langue vivante	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. AOIP (mutualisation L2/L3) Atelier d'Orientation et d'Insertion Prof et/ou Stage	2	<i>dossier / rapport</i>	<i>dossier / rapport</i>	2	<i>sans</i>		2	<i>dossier / rapport</i>	2	<i>sans</i>	2
EP3. Compétences numériques	2	<i>cf. PIX</i>		2	<i>sans</i>		2	<i>cf. PIX</i>	2	<i>sans</i>	2
EP4 (facultatif). Langue ancienne	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>

EP5. MOBIL	certif.	certification			sans			certification			sans	
TOTAL S3	30			30			30		30		30	
Semestre 4												
Module 41. Mondes modernes et contemporains	8	CC	E/O	8	ET	E – si MO41 et MO42 à repasser, tirage au sort d'un des deux sujets	8	E	8	E – si MO41 et MO42 à repasser, tirage au sort d'un des deux sujets	8	
Module 42. Mondes anciens et médiévaux	8	CC	E/O	8	ET	E – si MO41 et MO42 à repasser, tirage au sort d'un des deux sujets	8	E	8	E – si MO41 et MO42 à repasser, tirage au sort d'un des deux sujets	8	
Module 43. Offre modulaire établissement	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	
Module 43S. Archéologie médiévale												
EP1. Archéologie médiévale	5	CC	E/O	5	ET	E - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	5	E	5	E - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	5	
EP2. Outils et méthodes de l'Archéologie	3	CC	E/O	3	ET	E - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3	E	3	E - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	3	
Module 43R. Économies et sociétés												
EP1. Histoire économique	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	
EP2. Histoire des dynamiques sociales	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	
Module 44. Compétences transversales												
EP1. Statistiques pour historiens	2	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2	
EP2. Langue vivante	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1	
EP3. AOIP (mutualisation L2/L3) Atelier d'Orientation et d'Insertion Prof et/ou Stage	1	<i>dossier / rapport</i>	<i>dossier / rapport</i>	1	<i>sans</i>		1	<i>dossier / rapport</i>	1	<i>sans</i>	1	
EP4 (facultatif). Langue ancienne	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	
UE CERCIP	2			2			2		2		2	
TOTAL S4	30			30			30		30		30	
TOTAL L2	60			60			60		60		60	

B4- Présentation de la maquette d'enseignement L3 (parcours Histoire) :
B4.1- Maquette de L3 Parcours Histoire S5

LICENCE 3 ^e année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre À préciser pour chaque élément pédagogique									
MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 5 (S5)									
Module 1 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	8	8						60	
Module 51A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes anciens et médiévaux	8	8	75	cours dans l'une des deux périodes (ancienne ou médiévale)	24	36		60	135
Module 51B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes anciens et méd.	8	8	75	cours dans l'autre période (ancienne ou médiévale)	24	36		60	135
Module 2 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	8	8						60	
Module 52A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes modernes et contempo.	8	8	75	cours dans l'une des deux périodes (moderne ou contemporaine)	24	36		60	135
Module 52B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes mod. et cont.	8	8	75	cours dans l'autre période (moderne ou contemporaine)	24	36		60	135
Module 3	8	8						72	
Module 53. <i>(OFFRE MODULAIRE ÉTABLISSEMENT)</i>	8	8	75	Sociologie				72	162
Module 53R1. Renf. disc. <i>(RÉSERVÉ)</i>	4	4	45	EP1. Questions de géographie 1	18	18		36	81
Prépa concours de l'enseignement	3	3	30	EP2. Questions d'histoire 1	12	12		24	54
	1	1	15	EP3. Didactique		12		12	27
Module 53R2. Renf. disc. <i>(RÉSERVÉ)</i>	4	4	30	EP1. Informatique pour historiens		24		24	54
Sources et traitement de données	2	2	30	EP2. Sources de l'histoire ancienne ou médiévale. Méthodes et pratiq.			24	24	54
	2	2	30	EP3. Sources de l'histoire moderne ou contempo. Méthodes et pratiq.			24	24	54
Module 4 (RÉSERVÉ)	6	6						80	
Module 54.	1	1	18	EP1. Projet tuteuré : méthodologie			18	18	36
Compétences transvers.	2	2	18	EP2. Langue vivante		18		18	36
	1	1	18	EP3. AOIP et/ou Stage		18		18	36
	pts jury	pts jury	variable	EP4 (facultatif). Langue ancienne				variable	variable
	certif.	certif.	6	EP5. MOBIL	2	4		6	12
	2	2	20	UE CERCIP				20	40
Total S5	30	30	320	Enseignements obligatoires	<i>répartition CM/TD/TP variable selon module 3</i>			272	592

NB. Renf. disc. = Renforcement disciplinaire 1 (proposé par le département Histoire & Archéologie)

B4.2- Maquette de L3 Parcours Histoire S6

MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 6 (S6)									
Module 1 (OUVERT)	8	8						60	
Module 61A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes mod. et contempo.	8	8	75	cours dans l'une des deux périodes (moderne ou contemporaine)	24	36		60	135
Module 61B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes mod. et contempo.	8	8	75	cours dans l'autre période (moderne ou contemporaine)	24	36		60	135
Module 2 (OUVERT avec pré-requis)	8	8						60	
Module 62A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes anciens et médiévaux	8	8	75	cours dans l'une des deux périodes (ancienne ou médiévale)	24	36		60	135
Module 62B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes anciens et méd.	8	8	75	cours dans l'autre période (ancienne ou médiévale)	24	36		60	135
Module 3	8	8						72	
Module 63. (OFFRE MODULAIRE ÉTABLISSEMENT)	8	8	90	Option1. Sociologie				72	162
Module 63R1. Renf. disc. (RÉSERVÉ)	3	3	45	EP1. Questions de géographie 2	18	18		36	81
Prépa concours de l'enseignement	2	2	30	EP2. Questions d'histoire 2	12	12		24	54
	1	1	15	EP3. Méthodologie des épreuves		12		12	27
Module 63R2. Renf. disc. (RÉSERVÉ)	4	4	54	EP1. Questions de recherche en Histoire ancienne ou médiévale	18	18		36	81
Initiation à la recherche	4	4	54	EP2. Questions de recherche en Histoire moderne ou contemporaine	18	18		36	81
Module 4 (RÉSERVÉ)	6	6						60	
Module 64. Compétences transvers.	2	2	18	EP1. Projet tuteuré : valorisation			18	18	36
	2	2	18	EP2. Langue vivante		18		18	36
	2	2	18	EP3. AOIP et/ou Stage		18		18	36
	pts jury	pts jury	variable	EP4 (facultatif). Langue ancienne				variable	variable
	QP	QP	6	EP5. Recherche documentaire		6		6	12
Total S6	30	30	300	Enseignements obligatoires	<i>répartition CM/TD/TP variable selon module 3</i>			252	552
Total année (S5+S6)	60	60	620	Enseignements obligatoires				524	1144
TOTAL LICENCE (parcours Histoire)	180	180						1504	3284

NB. Renf. disc. = Renforcement disciplinaire 1 (proposé par le département Histoire & Archéologie)

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances L3 (parcours Histoire) :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 5											
Module 51A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes anciens et médiévaux	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO51A et MO52A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8	E	8	O – Si MO51A et MO52A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8
Module 51B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes anciens et médiévaux	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO51B et MO52B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8	E	8	O – Si MO51B et MO52B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8
Module 52A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes modernes et contemporains	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO51A et MO52A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8	E	8	O – Si MO51A et MO52A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8
Module 52B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes mod. et contemp.	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO51B et MO52B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8	E	8	O – Si MO51B et MO52B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8
Module 53. Offre modulaire établissement	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 53R1. Prépa concours de l'enseignement											
EP1. Questions de géographie 1	4	CC	E/O	4	ET	O – si MO53R1 EP1 et MO63R1 EP1 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4	E	4	O – si MO53R1 EP1 et MO63R1 EP1 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4
EP2. Questions d'histoire 1	3	CC	E/O	3	ET	O – si MO53R1 EP2 et MO63R1 EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	3	E	3	O – si MO53R1 EP2 et MO63R1 EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	3
EP3. Didactique	1	CC	E/O	1	ET	O – si MO53R1 EP3 et MO63R1 EP3 à	1	E	1	O – si MO53R1 EP3 et MO63R1 EP3 à	1

						rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets				rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	
Module 53R2. Sources et traitements de données											
EP1. Informatique pour historiens	4	dossier	dossier	4	ET	E	4	dossier	4	E	4
EP2. Sources de l'histoire ancienne ou médiévale. Méthodes et pratiques	2	CC	E/O	2	ET	O – si EP2 et EP3 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	2	E	2	O – si EP2 et EP3 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	2
EP3. Sources de l'histoire moderne ou contemporaine. Méthodes et pratiques	2	CC	E/O	2	ET	O – si EP2 et EP3 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	2	E	2	O – si EP2 et EP3 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	2
Module 54. Compétences transversales											
EP1. Projet tuteuré : méthodologie	1	projet tuteuré	projet tuteuré	1	sans		1	projet tuteuré	1	sans	1
EP2. Langue vivante	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. AOIP (mutualisation L2/L3) et/ou Stage	1	dossier / rapport	dossier / rapport	1	sans		1	dossier / rapport	1	sans	1
EP4 (facultatif). Langue ancienne	pts jury	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	pts jury	cf. dpt concerné	cf. dpt concerné	Pts jury	cf. dpt concerné	pts jury	cf. dpt concerné	pts jury
EP5. MOBIL	certif.		certification			sans		certification		sans	
UE CERCIP	2			2			2		2		2
TOTAL S5 (parcours Histoire)	30			30			30		30		30

MODULES	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 6											
Module 61A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes modernes et contemporains	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO61A et MO62A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8	E	8	O – Si MO61A et MO62A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8
Module 61B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes mod. et contempo.	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO61B et MO62B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets E	8	E	8	O – Si MO61B et MO62B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets E	8
Module 62A. Espaces, pouvoirs et sociétés dans les mondes anciens et médiévaux	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO61A et MO62A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets E	8	E	8	O – Si MO61A et MO62A à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets E	8
Module 62B. Cultures, savoirs et représentations dans les mondes anciens et méd.	8	CC	E/O	8	ET	O – Si MO61B et MO62B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8	E	8	O – Si MO61B et MO62B à rattraper, tirage au sort de l'un des sujets	8
Module 63. Offre modulaire établissement	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 63R1. Prépa concours de l'enseignement											
EP1. Questions de géographie 2	4	CC	E/O	4	ET	O – si MO53R1 EP1 et MO63R1 EP1 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4	E	4	O – si MO53R1 EP1 et MO63R1 EP1 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4
EP2. Questions d'histoire 2	3	CC	E/O	3	ET	O – si MO53R1 EP2 et MO63R1 EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	3	E	3	O – si MO53R1 EP2 et MO63R1 EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	3
EP3. Méthodologie des épreuves	1	CC	E/O	1	ET	O – si MO53R1 EP2 et MO63R1 EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	1	E	1	O – si MO53R1 EP2 et MO63R1 EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	1
Module 63R2. Initiation à la recherche											

EP1. Questions de recherche en Histoire ancienne ou médiévale	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4
EP2. Questions de recherche en Histoire moderne ou contemporaine	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort de l'un des deux sujets	4
Module 64. Compétences transversales											
EP1. Projet tuteuré : valorisation	2	<i>projet tuteuré</i>	<i>projet tuteuré</i>	2	<i>sans</i>		2	<i>projet tuteuré</i>	2	<i>sans</i>	2
EP2. Langue vivante	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. AOIP (mutualisation L2/L3) et/ou Stage	2	<i>dossier / rapport</i>	<i>dossier / rapport</i>	2	<i>sans</i>		2	<i>dossier / rapport</i>	2	<i>sans</i>	2
EP4 (facultatif). Langue ancienne	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>pts jury</i>
EP5. Recherche documentaire	QP	QP	QP	QP	<i>sans</i>			<i>disp</i>		<i>sans</i>	
TOTAL S6 (parcours Histoire)	30			30			30		30		30
TOTAL L3 (parcours Histoire)	60			60			60		60		60

B5- Présentation des EP spécifiques du Coursus Intégré franco-allemand pour les étudiants de Tours :

Les étudiants inscrits à Tours suivent les enseignements :

- à Tours aux S1, S2, et S3 ;
- à Bochum aux S4, S5 et S6.

La maquette suit la maquette des enseignements de la licence d'Histoire de Tours avec une « seconde discipline » (=Module3) Géographie ou Archéologie

Nota : Les étudiants inscrits à Bochum suivent les enseignements :

- à Tours aux S3, S4 (possiblement) et S5 ;
- à Bochum aux S1, S2 et S6.

LICENCE 1 ^{re} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre							
MODULES	Coefficient	ECTS	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel
Semestre 1 (Tours)							
Module 1	8	8					60
Module 11A. Mondes anciens et médiévaux	4	4	EP1. Histoire ancienne	24			24
	4	4	EP2. Histoire médiévale	24			24
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	EP3. Initiation aux sources de l'histoire ancienne et médiévale (amphi inversé)	12			12
OU Module 11B. Mondes modernes et contemporains	4	4	EP1. Histoire moderne	24			24
	4	4	EP2. Histoire contemporaine	24			24
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	EP3. Initiation aux sources de l'histoire moderne et contempo. (amphi inversé)	12			12
Module 2	8	8					60
Module 12. Méthodologie historique	8	8	EP1. Méthodologie historique		60		60
			EP1bis. Méthodologie spécifique		12		12
Module 3	8	8					60
Module 13A. Géographie	8	8	Géographie (détail à voir avec UFR DESS)				60
Module 13S. Archéologie	3	3	EP1. Archéologie de la France	24			24
	5	5	EP2. Les métiers de l'archéologie	12	24		36
Module 4	6	6					60
Module 14. Compétences transvers.	2	2	EP1. Expression écrite et orale		18		18
	2	2	EP2. LV1 Allemand		18		18
			EP2bis. Allemand spécif. Bochum		24		24
	2	2	EP3. Techniques documentaires dont BU 6h		24		24
	pts jury	pts jury	EP4 (facultatif). Langue ancienne				variable
Total S1	30	30	Enseignements obligatoires	96	144	0	240

MODULES	Coefficient	ECTS	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel
Semestre 2 (Tours)							
Module 1	8	8					60
Module 21A. Mondes modernes et contemporains	4	4	EP1. Histoire moderne	24			24
	4	4	EP2. Histoire contemporaine	24			24
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	EP3. Initiation aux sources de l'histoire moderne et contemporaine (amphi inversé)	12			12
OU Module 21B. Mondes anciens et médiévaux	4	4	EP1. Histoire ancienne	24			24
	4	4	EP2. Histoire médiévale	24			24
	éval. avec EP1&EP2	éval. avec EP1&EP2	EP3. Initiation aux sources de l'histoire ancienne et médiévale (amphi inversé)	12			12
Module 2	8	8					60
Module 22. Méthodologie historique	8	8	Méthodologie historique		60		60
Module 3	8	8					60
Module 23A. Géographie	8	8	Géographie (détail à voir avec UFR DESS)				60
Module 23S. Archéologie	5	3	EP1. De Néandertal aux Gaulois	24	18		42
	3	3	EP2. Outils et méthodes de l'archéologie		18		18
Module 4	6	6					60
Module 24. Compétences transvers.	2	2	EP1. Expression écrite et orale		18		18
	2	2	EP2. LV1 Allemand		18		18
			EP2bis. Allemand spécif. Bochum		24		24
	2	2	EP3. Enseignement pris au département des études germaniques		18		18
	pts jury certif.	pts jury certif.	EP4 (facultatif). Langue ancienne				variable
			EP5. MOBIL	2	4		6
Total S2	30	30	Enseignements obligatoires	86	154	0	240
Total année (S1+S2)	60	60	Enseignements obligatoires				480

LICENCE 2 ^e ann�e = 60 cr�dits ECTS soit 30 cr�dits par semestre							
MODULES	Coefficient	ECTS	�l�ments p�dagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Dur�e totale pr�sentiel
Semestre 3 (Tours)							
Module 1	8	8					60
Module 31. Mondes anciens et m�di�vaux	8	8	Histoire ancienne ou Histoire m�di�vale	24	36		60
Module 2	8	8					60
Module 32. Mondes modernes et contemporains	8	8	Histoire moderne ou Histoire contemporaine	24	36		60
Module 3	8	8					60
Module 33R. Renf. disc.	4	4	EP1. Histoire franco-allemande	12	18		30
	4	4	EP2. Histoire des transferts culturels	12	18		30
Module 4	6	6					60
Module 34. Comp�tences transvers.	2	2	EP1. LV1 Allemand		18		18
	2	2	EP2. AOIP (Atelier d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) sp�cial CI et/ou Stage		18		18
	2	2	EP3. Comp�tences num�riques	2	18		20
	<i>pts jury</i>	<i>pts jury</i>	EP4 (facultatif). Langue ancienne				<i>variable</i>
	<i>certif.</i>	<i>certif.</i>	EP5. MOBIL	2	2		4
Total S3	30	30	Enseignements obligatoires	76	164		240

MODULES	Coefficient	ECTS	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel
Semestre 4 (Bochum)							
<i>Histoire</i>	23	23					
Module B1	8	8	CM fondamentaux	72			72
	2	2	CM I	24			24
	2	2	CM II	24			24
			<i>Modalités d'examen : contrôle de l'assiduité + une dissertation de 2/3 pages</i>				
	4	4	CMIII	24			24
			<i>Modalités d'examen : examen final oral de 10/15 minutes</i>				
Module B2	8	8	Antiquité ou Moyen Âge	24	24		48
	3	3	TD		24		
	5	5	séminaire	24			
Module B3	7	7		24			24+ stage
	2	2	CM Théories de l'histoire et historiographie	24			
	5	5	Stage de 4 semaines				
			Le stage sera obligatoirement effectué en Allemagne (pendant le semestre ou après la fin des cours en juillet).				XX
<i>Seconde discipline</i>	6	6					48
Géographie	6	6	Géographie : climatologie et biogéographie				48
OU Archéologie	6	6	Archéologie : un module au choix parmi les mod. d'archéologie 1 à 4				48
<i>Enseignement spécifique au diplôme</i>	1	1					
			Tutorat en méthodologie allemande				
			Aide à la recherche de stage				
			Programme d'accueil				
Total S4	30	30	Enseignements obligatoires				

LICENCE 3 ^e année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre							
MODULES	Coefficient	ECTS	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel
Semestre 5 (Bochum)							
<i>Histoire</i>	19	19					
Module B4	8	8	Époque contemporaine (18e-20e s.)	24	24		48
	3	3	TD		24		24
	5	5	Séminaire	24			24
			<i>Modalités d'examen du séminaire : remise d'un essai de 10 pages.</i>				
Module B5	11	11	Antiquité ou Moyen Âge	24	24		48
	3	3	TD		24		24
	8	8	Séminaire	24			24
			<i>Modalités d'examen du séminaire : remise d'un essai de 20 pages.</i>				
<i>Seconde discipline</i>	6	6					48
Géographie	6	6	Géographie : un module au choix (par ex. : Géographie rurale de l'Europe centrale)				48
OU Archéologie	6	6	Archéologie : un module au choix parmi les mod. d'archéologie 1 à 4				48
<i>Option</i>	5	5					
			Un module au choix parmi les options				
			Programme d'accueil				
Total S5	30	30	Enseignements obligatoires				

MODULES	Coefficient	ECTS	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel
Semestre 6 (Bochum)							
<i>Histoire</i> Le choix des périodes doit être effectué en respectant les exigences de la maquette de Bochum. Il est impératif que la période dans laquelle la Bachelorarbeit est rédigée ait été aussi choisie pour le Mo B7	23	23					
Module B7	9	9		48			48
	1	1	CM	24			24
	8	8	Séminaire	24			24
Module B8	6	6		24	24		48
	1	1	CM		24		
	5	5	Autoformation	24			
Module B9	8	8					
	8	8	Bachelorarbeit				
<i>Seconde discipline</i>	7	7					48
Géographie	7	7	Géographie : 1 module au choix pour 7 ECTS (exemple : Géomorphologie et Géologie)				48
OU Archéologie	7	7	Archéologie : un module au choix parmi les modules d'archéologie 1 à 4				48
<i>Option</i>	<i>QP certif</i>	<i>QP certif</i>					
			L'étudiant.e peut profiter de l'offre de l'établissement (surtout en langues) mais sans délivrance de crédits				XX
Total S6	30	30	Enseignements obligatoires				
TOTAL LICENCE CURSUS INTÉGRÉ	180	180					

B6- Présentation de la maquette d'enseignement L3 (parcours Archéologie) :
B5.1- Maquette de L3 Parcours ArchéologieS5

LICENCE 3 ^e année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre À préciser pour chaque élément pédagogique									
MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 5 (S5)									
Module 1 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	8	8						60	
Module 51. Méthodes et théories en archéo.	8	8	75	Méthodes et théories en archéologie	24	36		60	135
Module 2 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	8	8						60	
Module 52. Archéologie pré- et proto-historique	4	4	37,5	EP1. La pré-histoire en Europe	20	10		30	67,5
	4	4	37,5	EP2. La période gauloise	20	10		30	67,5
Module 3 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	6	6						60	
Module 53. Archéomatique	3	3	30	EP1. Méthodes statistiques pour l'archéologie	12	12		24	54
	2	2	36	EP2. Méthodes informatiques pour l'archéologie (SGBD/SIG)	12	12		24	54
	1	1	15	EP3. DAO1		12		12	27
Module <i>(RÉSERVÉ)</i>	4	5	5					60	
Module 54. Compétences transvers.	2	2	18	EP1. Langue vivante		18		18	45
	3	3	42	EP2. Études de mobilier en laboratoire (céramologie, archéozoologie)		42		42	105
	<i>certif.</i>	<i>certif.</i>	6	EP3. MOBIL	2	4		6	12
Stage <i>(RÉSERVÉ)</i>	3	3							
Stage de fouille	3	3	<i>variable</i>	Stage de fouille (hors période cours)				<i>variable</i>	<i>variable</i>
Total S5	30	30	291	Enseignements obligatoires	90	156	0	246 <i>+stage HTS</i>	537 <i>+stage HTS</i>

NB. Stage HTS = stage Hors Temps Scolaire

B5.2- Maquette de L3 Parcours Archéologie S6

MODULES	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VH T	TD VH T	TP VH T	Durée totale présentiel	Durée totale étudiant
Semestre 6 (S6)									
Module 1 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	8	8						60	
Module 61. Archéologie historique	4	4	37,5	EP1. Archéologie du monde romain	20	10		30	67,5
	4	4	37,5	EP2. Archéologie médiévale	20	10		30	67,5
Module 2 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	8	8						72	
Module 62. Relations hommes-milieus	5	5	52,5	EP1. Archéologie du paléoenvironnement	24	18		42	94,5
	3	3	37,5	EP2. Prospection			30	30	67,5
Module 3 <i>(OUVERT avec pré-requis)</i>	8	8						60	
Module 63. Histoire des techniques	4	4	37,5	EP1. Archéologie du bâti	10	20		30	67,5
	4	4	37,5	EP2. Les productions artisanales	20	10		30	67,5
Module 4 (RÉSERVÉ)	4	4						60	
Module 64. Compétences transvers.	2	2	24	EP1. Sources non matérielles	12	12		24	48
	1	1	18	EP2. Langue vivante		18		18	36
	1	1	18	EP3. DAO2		18		18	36
UE CERCIP	2	2	20	UE CERCIP dont possiblement Stage dans une institution relevant de la culture, du patrimoine, de l'archéologie...				20	40
Total S6	30	30	300 +20	Enseignements obligatoires	106	116	30	252 +20	552 +40
Total année (S5+S6)	60	60		Enseignements obligatoires				518 +stage HTS	112 9 +stage HTS
TOTAL LICENCE (parcours Archéologie)	180	180						149 8 +stage HTS	326 9 +stage HTS

B6- Modalités de contrôle des connaissances L3 (parcours Archéologie) :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 5 (parcours Archéo.)											
Module 51. Méthodes et théories en archéologie	8	CC	E/O	8	ET	O	8	E	8	O	8
Module 52. Archéologie pré- et proto-historiques											
EP1. La pré-histoire en Europe	4	CC	E/O	4	ET	O - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. La période gauloise	4	CC	E/O	4	ET	O - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
Module 53. Archéomatique											
EP1. Méthodes statistiques pour l'archéologie	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2. Méthodes informatiques pour l'archéologie (SGBD/SIG)	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. DAO1	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 54. Compétences transversales											
EP1. Langue vivante	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Études de mobilier en laboratoire (céramologie, archéozoologie)	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3. MOBIL	<i>certif.</i>	<i>certification</i>			<i>sans</i>			<i>certification</i>		<i>sans</i>	
Module 55. Stage de fouille	3	<i>rapport</i>	<i>rapport</i>	3	<i>rapport</i>	<i>rapport</i>	3	<i>rapport</i>	3	<i>rapport</i>	3
TOTAL S3	30			30			30		30		30
Semestre 6 (parcours Archéo.)											
Module 61. Archéologie historique											
EP1. Archéologie du monde romain	4	CC	E/O	4	ET	O - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O - si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. Archéologie médiévale	4	CC	E/O	4	ET	O - si	4	E	4	O - si	4

						EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets				EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	
Module 62. Relations hommes-milieus											
EP1. Archéologie du paléoenvironnement	5	CC	E/O	5	ET	O	5	E	5	O	5
EP2. Prospection	3	CC	E	3	sans	E	3	sans	3	E	3
Module 63. Histoire des techniques											
EP1. Archéologie du bâti	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
EP2. Les productions artisanales	4	CC	E/O	4	ET	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4	E	4	O – si EP1 et EP2 à rattraper, tirage au sort d'un des deux sujets	4
Module 64. Compétences transversales											
EP1. Sources non matérielles	2	CC	E/O	2	ET	O	2	E	2	O	2
EP2. Langue vivante	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3. DAO2	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE CERCIP	2			2			2		2		2
TOTAL S4	30			30			30		30		30
TOTAL L2	60			60			60		60		60

Calendrier universitaire 2023-2024

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) Réunion de filières (L1, L2 et L3)	<p>L1 : 01 septembre 2023 – à 14H AMPHI 1</p> <p>L2 : 01 septembre 2023 – à 11H30 AMPHI 1</p> <p>L3 : 01 septembre 2023 – à 9H45 AMPHI 1</p>
Début des cours	A partir du lundi 11 septembre 2023
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 5 novembre 2023
Examens (selon les filières)	Du 18 décembre 2023 au 12 janvier 2024
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus
Début des cours du 2ème semestre	Le 15 janvier 2024
Délibérations du premier semestre	Du 12 au 16 février 2024
Pauses pédagogiques	Du 4 mars au 10 mars 2024 et du 29 avril au 5 mai 2024
Examens	Du 22 avril au 24 mai 2024
Délibérations du second semestre	Du 3 au 14 Juin 2024
Examens de rattrapage	Du 17 au 28 juin 2024



L'UNIVERSIT  EST UNE CHANCE, SAISISSEONS-LA !



” LICENCE

Histoire
et Arch ologie



Livret des  tudes consultable en ligne ▲

Facult  des arts
& sciences humaines



SITE
TANNEURS

3, rue des Tanneurs - 37041 Tours Cedex 01